Il plante son couteau dans la gorge d’un adolescent à Toulouges (66) : “Le suspect n’était pas à l’audience car il était en randonnée avec son centre éducatif fermé” (MàJ : finalement condamné à 6 mois de prison)

08/04/2024 à 13h22



08/04/24

Absent lors de la première audience car parti en séjour de rupture à la montagne avec son centre éducatif fermé, le mis en cause a finalement été jugé ce vendredi 5 avril 2024 devant le tribunal pour enfants de Perpignan et condamné pour avoir agressé un lycéen de 16 ans à coups de couteau le 19 janvier 2024 à Toulouges. Alors qu’il ne le connaissait même pas…

Près de trois mois après les faits, un jeune homme de 16 ans a finalement comparu ce vendredi au palais de justice de Perpignan afin de répondre de la violente agression d’un adolescent du même âge à Toulouges le 19 janvier.

Ce jour-là, en fin d'après-midi, la victime raccompagnait une camarade de classe dans le secteur paisible du lotissement Al Horts. C'est alors que le mis en cause, qui patientait vraisemblablement dans les environs depuis un bon moment et qui aurait nourri une rivalité sentimentale par rapport à la jeune fille, aurait attaqué le lycéen. Il lui aurait asséné un coup de couteau au niveau de la gorge avant d'être mis en fuite par un voisin qui avait accouru pour secourir le blessé. Évacué vers l'hôpital par les pompiers, ce dernier avait pu regagner son domicile le lendemain avec quelques points de suture mais un lourd traumatisme psychologique.

L'Indépendant

12/03/24

Les proches d'un lycéen de 16 ans agressé par un autre mineur le 19 janvier 2024 à Toulouges oscillent entre incompréhension et angoisse depuis que le jeune suspect ne s'est pas présenté à l'audience devant le juge pour enfants de Perpignan le 9 février dernier.

"Atterrée", "angoissée", "révoltée", "scandalisée"… la famille d'un adolescent agressé à l'arme blanche le 19 janvier dernier ne compte plus les qualificatifs pour décrire sa désillusion.

Le jour des faits, en fin d'après-midi, au cœur du lotissement tranquille Al Horts à Toulouges, leur fils de 16 ans avait été secouru d'extrême justesse par un voisin. Le lycéen, qui raccompagnait une camarade de classe chez elle, avait reçu un coup de couteau par un autre jeune au niveau de la gorge, à proximité de la jugulaire. Une agression qui serait liée à une rivalité amoureuse.

(…) "Quinze jours avant l'audience, on avait reçu une convocation. Mon fils avait décidé d'y assister et de rater une journée de lycée et moi j'avais envie de voir à quoi ce

jeune ressemblait”, explique la mère qui pose sa journée de congés pour l’occasion tout comme le père. “Le jour même, notre avocat nous avait prévenus que le procès allait être reporté mais on n’avait pas encore le motif. Là je sais juste que je dois me présenter. Quand j’arrive au palais de justice, des bruits courent comme quoi le jeune ne sera pas là. Et effectivement, on nous apprend qu’il n’est pas présent et que l’audience est renvoyée parce qu’il est parti en randonnée pour réfléchir à ce qu’il a fait. Dans un centre éducatif fermé, il est allé marcher pendant 15 jours ! J’ai eu un moment de sidération”.

www.lindependant.fr